

1 longue et fine préstigmaticale, 1 forte ptéroleurale, 4 st (2+2), 4-5 fines hypopleurales. Scutellum petit, subtriangulaire, peu convexe, à pilosité dressée courte et rare. Intervalle entre les 2 soies subapicales égalant quatre cinquièmes de la distance entre une subapicale et la basale du même côté. Soie latérale simple, fine. Préapicales médiocres. Apicales fines, paraissant divergentes. Postscutellum gros.

Abdomen large, peu convexe, conique à son extrémité postérieure; les tergites 3, 4 et 5 sont d'égale longueur. 2 soies marginales médianes aux deuxième et troisième tergites, 2 soies discales à chacun des troisième et quatrième. Cinquième tergite offrant un rang de soies discales.

Aile longue, assez étroite, sans épine costale distincte. 4-5 cils très fins, serrés, à la base de $r_4 + 5$ dessus et dessous. Deuxième segment costal égal au quatrième, moitié plus court que le troisième. Coude de m un peu obtus, arrondi, 1,5 fois plus éloigné de l'extrémité de m que de m-cu, 2 fois plus éloigné de m-cu que de la marge postérieure de l'aile. Transverse apicale presque droite.

Pattes courtes à tarse sensiblement aussi longs que les tibias. Tibias antérieurs offrant 1 soie postérieure. Tibias médians portant 1 soie antéro-dorsale bien isolée, 2 postérieures et 1 interne. Tibias postérieurs à frange antéro-dorsale peu dense, assez régulière, avec 1 très forte soie intercalée; 1 soie postéro-dorsale et trois cils, trois cils internes. Longueur du corps: 5 mm.

Type de Mantchourie: Charbin, 15-IX-1941, coll. V.N. ALIN. Déposé au Staatl. Museum für Naturkunde, Stuttgart.

Commonwealth Institute of Biological Control
European Laboratory, Feldmeilen (Suisse).

Note sur quelques déterminants de la ponte chez RHAGOLETIS CERASI L. (Dipt. Trypetidæ)

par J. BERNARD

Les femelles de *Rhagoletis cerasi* L. sont susceptibles de pondre sur d'autres fruits que les cerises, même si leurs œufs n'y éclosent pas, ou si les larves ne parviennent pas à achever leur développement; c'est le cas de *Prunus padus* et de *Mahonia aquifolium*.

D'autre part, ainsi qu'il ressort des observations de plusieurs auteurs, les cerises vertes ou à moitié mûres, portent beaucoup plus de pontes que les cerises mûres de couleur rouge. Ces dernières sont surtout couvertes de piqûres nutritives ainsi que le montre le tableau 1, qui donne les résultats de l'expérience suivante. Six femelles et quelques mâles ont été placés dans un vase de lampe tempête en présence de six cerises de trois types différents (2 rouges, 2 jaunes à demi-mûres et 2 vertes). L'élevage fût maintenu en insectarium à l'abri du soleil aux conditions extérieures de température pendant deux semaines, les cerises étant remplacées chaque jour et le nombre d'altérations compté sur chaque lot.

Tableau 1

	Période du 14-17/VI 1950		Période du 19-24/VI 1950		Total	
	pontes	piqûres	pontes	piqûres	pontes	piqûres
Fruits verts . . .	24	20	36	27	60	47
Fruits jaunes . . .	26	46	46	46	72	92
Fruits rouges . . .	12	103	13	252	25	335

Ce préférendum nettement marqué peut avoir diverses causes: un chimiotactisme, un phototactisme ou, éventuellement, une sensibilité à la nature physique du substrat.

Chimiotactisme. — Le chimiotactisme semble devoir être écarté, car des femelles de *R. cerasi* pondent sur des cerises complètement

enrobées de paraffine, ou sur des leurres teintés, confectionnés avec la même substance.

Phototactisme. — En présence de cerises jaunes ou rouges, enrobées de paraffine, les femelles ne pondent que sur les jaunes. Les fruits rouges portent quelques piqûres mais jamais d'œufs.

Des leurres de paraffine teintée de jaune sont explorés; ils portent des piqûres et quelquefois des œufs (1). Au contraire, le même matériel, mais de couleur rouge, est dédaigné. Des Bruignons importés, qui ne murissent pas à cette époque sous nos climats, portent des pontes s'ils sont de couleur jaune, mais en sont dépourvus s'ils sont de couleur rouge.

Nature physique du substrat. — Des cerises vertes ou à demi-mûres (couleur jaune) mais pelées, ne portent pas de pontes. Si la moitié seulement du fruit est écorchée, toutes les pontes se concentrent dans la zone portant encore l'épiderme. Toutefois, des fruits pelés mais enrobés de paraffine portent des pontes. Le changement de coloration (brunissement) dû au traumatisme ne fait donc pas perdre son attractivité au fruit, à condition que la surface reste dure et sèche.

Conclusions. — Ces quelques observations permettent de se rendre compte que deux types de facteurs jouent un rôle important dans le déterminisme de la ponte chez les femelles de *Rhagoletis cerasi* L.: la couleur et la nature du substrat.

Station d'Entomologie de l'Etat,
Gembloux.

(1) La rareté des œufs est due à la dureté du matériel. Les quelques œufs trouvés ne sont pas insérés dans la paraffine, mais déposés en surface ou très légèrement enfoncés.

BULLETIN & ANNALES

de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des *Annales* est porté à *trois cent cinquante francs*.

Le prix de chacun des tomes I à VI du *Bulletin* est de *cent francs*.

Le prix de la collection des tomes I à LXXXVI des *Annales Bulletin et Annales* a été fixé à *vingt-cinq mille francs* (assemblée du 14 janvier 1951).



MEMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les *Mémoires* de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Prix de chaque volume: I (90 fr); II (50 fr); III (75 fr); IV (75 fr); V (140 fr); VI (75 fr); VII (75 fr); VIII (75 fr); IX (75 fr); X (140 fr); XI (75 fr); XII (90 fr); XIII (75 fr); XIV (75 fr); XV (75 fr); XVI (75 fr); XVII (90 fr); XVIII (90 fr); XIX (90 fr); XX (110 fr); XXI (110 fr); XXII (110 fr); XXIII (150 fr); XXIV (450 fr); XXV (175 fr).

Le prix de la collection des tomes I à XXV des *Mémoires* a été fixé à *deux mille deux cents francs* (assemblée générale du 14 janvier 1951).



TABLES GENERALES

de la Société Entomologique de Belgique

Table générale des Annales (I-XXX) par A. LAMEERE (1887), 150 francs belges.

Table générale des Bulletin et Annales (XXXI-LXXX), Bulletin (I-VI) et Mémoires (I-XXIV), 1888-1944, et *Répertoire des espèces citées dans les comptes rendus des assemblées mensuelles de 1902 à 1944*, par J. COOREMAN (1950), 250 francs.



Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.